

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 95 (1986)
Heft: 5

Artikel: Tous à Berne!
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REPORTAGE

**Entretien avec
Elisabeth Kopp,
présidente de la section
Berne-Mittelland**

En marge des préparatifs de la 101^e Assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse, qui aura lieu le 21 juin prochain, la Croix-Rouge suisse est allée à la découverte de la section Berne-Mittelland de la Croix-Rouge suisse.



Tous à Berne!

—er
« Nous sommes fiers d'être Ville fédérale, mais nous ne serons bientôt plus en mesure de l'être », disait feu Reynold Tschäppät, président fort populaire de la ville. Berne peut tout de même se vanter d'offrir l'hospitalité au gouvernement fédéral et non l'inverse. En effet, l'immunité de Mesdames et Messieurs les représentants du peuple et des cantons prend fin sur le pavé qui longe le Palais fédéral: la souveraineté de la ville aux ours reprend ses droits avec le « papillon » déposé sur le premier pare-brise.

Berne est une ville merveilleuse, un monument. Et si elle a remporté la victoire face à Zurich dans la lutte pour devenir ville fédérale en 1848, c'est que, d'après un ingénieur nommé Wagner qui fit publier cette vérité dans l'*Intelligenzblatt* de Berne, « les hautes montagnes entourant Berne retardent considérablement l'avance d'un assaillant éventuel alors qu'il est facile de traverser le Rhin et la plaine pour atteindre Zurich... ».

La Suisse romande, elle aussi, penchait plutôt pour Berne. Dans le *Nouvelliste Vaudois*, on lisait que Berne était une ville ennuyeuse, exposée au froid et au brouillard, en un mot fort peu accueillante, mais qu'après tout, les conseillers nationaux et les conseillers aux Etats n'avaient pas à y mener la grande vie, sans quoi les sessions n'en seraient qu'inutilement prolongées.

« Heureusement que Berne n'est pas un « petit Paris » y lisait-on encore. L'important était, toujours selon le *Nouvelliste*, que la capitale reflétait la moyenne politique et sociale du pays et que la Suisse romande et la Suisse alémanie y soient étroitement liées.

Berne est, à trois niveaux, une ville de fonctionnaires: Confédération, canton, commune. C'est autour de ces nombreux fonctionnaires que se déroule la vie bernoise. Quel est le rôle joué par une section de la Croix-Rouge, en l'occurrence celle de Berne-Mittelland, dans une telle atmosphère de triple sécurité?

Actio s'est entretenu avec la présidente de la section, Mme Elisabeth Kopp, membre du Comité central de la Croix-Rouge suisse.

Le siège de la section est tout ce qu'il y a de plus idyllique, situé à deux pas de la Fosse aux ours et du Rosen-garten, tout au bas de la Gerechtigkeitsgasse, au numéro 12, là où les arcades déplient fièrement leurs voûtes au-dessus des trottoirs.

« *Actio*: Dans une ville aussi prospère que Berne, l'aide traditionnelle d'une section de la Croix-Rouge est-elle encore nécessaire?

Elisabeth Kopp: Il ne faut pas oublier que nos activités s'étendent également à des communes avoisinantes. Les demandes d'aide traditionnelles, surtout de dons en espèces, font toujours partie de notre quotidien.

Les Bernois sont avides d'apprendre, ce que prouve le grand succès de l'université populaire. Qu'en est-il sur ce plan dans votre section?

Nos activités dans le domaine des cours sont demeurées relativement stables au cours de l'année 1985. Nous avons organisé quelque 128 cours auxquels 1740 personnes ont participé. Les plus populaires restent « Soigner chez soi » et « Puériculture ».

Vous avez à faire avec des réfugiés, tout comme votre belle-sœur, la conseillère fédérale, qui se nomme également Elisabeth Kopp. Pour elle comme pour vous, 1985 a été une année agitée. La politique d'asile de la Suisse, de la Croix-Rouge suisse en général et de la section de Berne-Mittelland en particulier, a été très critiquée dans la presse.

Nos collaborateurs du service des réfugiés sont particulièrement mis sous pression. Ils ont l'obligation de respecter la neutralité politique. Ils sont chargés par les autorités d'assister les réfugiés et ils font leur possible pour permettre à la personne étrangère — réfugié ou demandeur d'asile — de mener dans un environnement parfois hostile une vie digne d'un être humain. Ils ont prouvé l'été passé, à l'occasion de la grève de la faim des Tamouls au centre de réfugiés de Roggwil, qu'ils étaient capables de fermeté. Ils ont besoin de notre sympathie et de

notre soutien. En effet, leur travail est souvent critiqué, d'un côté par une partie de nos concitoyens et de l'autre, par une partie des demandeurs d'asile; il doit être reconnu, apprécié et encouragé.

Notre section assiste quelque 220 réfugiés représentant 14% de tous les réfugiés enregistrés à la Croix-Rouge suisse, ce qui nous met en tête de toutes les sections de la CRS.

L'interdiction de travailler a fait des centres des lieux de séjour prolongé car les domaines dans lesquels il est encore possible d'obtenir des permis de travail — agriculture, horticulture, culture fruitière et services d'entretien de mai-



Elisabeth Kopp, présidente de la section Berne-Mittelland et membre du Comité central de la Croix-Rouge suisse. Elle est la belle-sœur de la conseillère fédérale.

Serechtigkeitsgasse (rue de Justice) à Berne passe pour des rues les plus belles au monde. Une rue que les délégations de la CRS ne manqueront de parcourir le 21 juin prochain, lors de leur séjour dans la fédérale.

sons – n'offrent pratiquement pas de postes stables et ne permettent donc que des missions de courte durée. C'est pourquoi les demandeurs d'asile ne peuvent devenir indépendants et sont forcés de rester dans les centres.

Le nombre de places au centre de Halenbrücke a été porté à 45 et des familles avec enfants y ont été accueillies. De par sa taille restreinte, ce centre est facile à gérer et les contacts entre demandeurs d'asile et collaborateurs sont bons.

A Roggwil, un programme d'occupation a été mis sur pied pour les résidents afin de faire face aux séjours prolongés dans les centres.

Depuis mi-novembre 1985, un centre provisoire pouvant accueillir 10 personnes a été ouvert au centre de vacances de Hartlisberg ob Steffisburg.

Outre les tâches traditionnelles d'une section de la Croix-Rouge, vous avez organisé un marché de Noël en 1985 pour la première fois. Les travaux de personnes âgées et handicapées y étaient offerts: tapisseries, tissages, tricots, batiks, objets de bois, vannerie et bien d'autres encore. Vous avez généralisé le système Ericare, qui est destiné à assurer la sécurité de personnes âgées ou handicapées vivant seules et qui est relié à une centrale téléphonique.

Nous avons déjà mentionné le domaine des cours. En outre, votre section a recruté de nombreux auxiliaires de santé Croix-Rouge qui s'engagent pour des activités pratiques.

Mais qu'est-ce qui vous tient le plus à cœur en votre qualité de présidente de la section Berne-Mittelland? Quelle tâche considérez-vous comme primordiale?

Le domaine qui me préoccupe le plus est le Service de transfusion de sang. A l'origine, j'avais été engagée pour le réorganiser. C'était en 1980.

En 1981, on m'a nommée présidente en m'affirmant que la charge n'était pas très lourde: tout au plus quatre à cinq réunions annuelles du Comité!

La réalité était tout autre et j'ai été prise dans l'engrenage. La réorganisation du Service de transfusion de sang, basée sur un accord avec l'Hôpital de l'Ile, a pris beaucoup de temps de même que les négociations avec les autorités cantonales auxquelles durent également participer des collaborateurs du Laboratoire central. Entre-temps, le centre de transfusion de Berne-Mittelland est devenu plus qu'un simple cen-

tre Frauenspital, les hôpitaux du Sonnenhof et du Lindenhof, suivis d'hôpitaux régionaux et de cliniques privées.

Abordons enfin une question très actuelle: le canton de Berne ne compte pas moins de six sections qui sont: Berne-Emmental, Berne-Mittelland, Berne-Oberaargau, Berne-Oberland, Biel-Bienne et Jura bernois. Font-elles bande à part, selon une tradition bien helvétique, ou traitent-elles de leurs problèmes communs, autour d'une même table?

L'année passée, les présidents des sections bernoises se sont réunis une nouvelle fois dans les locaux de notre section. Je pense que ces séances sont extrêmement utiles. Nous mettons sur pied un organisme Croix-Rouge cantonal qui permet de discuter des affaires et de la politique de la Croix-Rouge ainsi que de coordonner nos efforts (par exemple dans les domaines des réfugiés et des cours). Le cas échéant, le Comité d'une section pourrait représenter un groupe face à l'organisation centrale ou face aux autorités cantonales. □



La fontaine de la justice. Elisabeth Kopp et le plus jeune des collaborateurs et membres du comité de la section, Markus Zürcher.

tre de prélèvements: il exerce entre autres des activités dans le domaine de la sérologie.

Depuis le 23 mars 1983, nous sommes établis à la Murtenstrasse.

Une des caractéristiques principales du domaine de la transfusion sanguine est l'irrégularité de la demande. En 1985, le centre a vendu les unités de transfusion provenant de 32 500 dons de sang.

L'Hôpital de l'Ile de Berne est notre plus gros client. Viennent ensuite, classés d'après le nombre d'unités de transfusion commandées, l'Hôpital du Tiefenau, l'Hôpital Ziegler,

ACTIO

N° 5 Juin 1986 95^e année

Rédaction
Rainmattstrasse 10, 3001 Berne
N° de compte de chèques 30-877
Téléphone 031 667 111
Télex 911 102

Rédacteur en chef et édition suisse
alémanique
Lys Wiedmer-Zingg

Édition française
Bertrand Baumann

Édition italienne
Francesco Mismirigo

Conception graphique
Winfried Herget

Editeur
Croix-Rouge suisse

Administration et impression
Vogt-Schild SA
Dornacherstrasse 39, 4501 Soleure
Téléphone 065 247 247
Télex 934 646

Annonces
Vogt-Schild Service d'annonces
Kanzleistrasse 80, case postale
8026 Zurich
Téléphone 01 242 68 68
Télex 812 370

Abonnement annuel Fr. 32.–
Etranger: Fr. 38.–
Prix au numéro: Fr. 4.–
Parait dix fois par an,
avec deux numéros doubles
(janvier/février et juillet/août)